

**FICHE D'INFORMATION**  
**ASSURANCE ANNULATION DE STAGES SPORTIFS A MOLIETS – POLICE ACE N° FRBOTA11292**

NATURE DES GARANTIES DE BASE	MONTANT
<p>1) <i>EN CAS D' ANNULATION PLUS DE 30 JOURS AVANT LE DEBUT DU STAGE et si l' un de ces événements survient :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maladie grave, accident grave ou encore décès atteignant le stagiaire ou un membre de sa famille</li> <li>Entorse, déchirure musculaire, affection empêchant la pratique du golf ou du tennis</li> <li>Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence.</li> </ul> <p><b>L'ASSURANCE REMBOURSE :</b> 30 % du montant du stage</p>	<p align="center"><b>A hauteur d'un montant maximum de 350 € par pers. et 3500 € par événement</b>  <b>Sans Franchise</b></p>
<p>2) <i>EN CAS D' ANNULATION MOINS DE 30 JOURS AVANT LE DEBUT DU STAGE et si l' un de ces événements survient :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maladie grave, accident grave ou encore décès atteignant le stagiaire ou un membre de sa famille</li> <li>Entorse, déchirure musculaire, affection empêchant la pratique du golf ou du tennis</li> <li>Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence.</li> </ul> <p><b>L'ASSURANCE REMBOURSE :</b> 100% du remboursement du stage</p>	<p align="center"><b>Franchise 10% (minimum 30€)</b></p>
<p><i>EN CAS D' ANNULATION PENDANT LE STAGE et si l' un de ces événements survient :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maladie grave, accident grave ou encore décès atteignant le stagiaire ou un membre de sa famille</li> <li>Entorse, déchirure musculaire, affection empêchant la pratique du golf ou du tennis</li> <li>Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence.</li> </ul> <p><b>L'ASSURANCE REMBOURSE :</b> Le montant du stage non effectué Prorata Temporis</p>	<p align="center"><b>Prorata temporis avec un maximum de 350 € par pers. Et 3.500 € par événement</b></p>

**EN CAS DE SINISTRE, TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER A L'ADRESSE SUIVANTE :**

(Facture du stage revêtue par le club de la mention « acquittée », Certificat médical, Accusé de réception du sinistre de votre assureur pour les sinistres à votre domicile...)

**ACCESS ASSURANCES**  
 11, rue du Professeur Delmas Marsalet  
 33200 Bordeaux (France)  
 Tel : 05.34.54.67.45  
 Mail : odestriau@access-assurances.fr

**FICHE D'INFORMATION**  
**ASSURANCE ANNULATION DE STAGES SPORTIFS A MOLIETS – POLICE ACE N° FRBOTA11292**

NATURE DES GARANTIES DE BASE	MONTANT
<p>3) <i>EN CAS D' ANNULATION PLUS DE 30 JOURS AVANT LE DEBUT DU STAGE et si l' un de ces événements survient :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maladie grave, accident grave ou encore décès atteignant le stagiaire ou un membre de sa famille</li> <li>Entorse, déchirure musculaire, affection empêchant la pratique du golf ou du tennis</li> <li>Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence.</li> </ul> <p><b>L'ASSURANCE REMBOURSE :</b> 30 % du montant du stage</p>	<p align="center"><b>A hauteur d'un montant maximum de 350 € par pers. et 3500 € par événement</b>  <b>Sans Franchise</b></p>
<p>4) <i>EN CAS D' ANNULATION MOINS DE 30 JOURS AVANT LE DEBUT DU STAGE et si l' un de ces événements survient :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maladie grave, accident grave ou encore décès atteignant le stagiaire ou un membre de sa famille</li> <li>Entorse, déchirure musculaire, affection empêchant la pratique du golf ou du tennis</li> <li>Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence.</li> </ul> <p><b>L'ASSURANCE REMBOURSE :</b> 100% du remboursement du stage</p>	<p align="center"><b>Franchise 10% (minimum 30€)</b></p>
<p><i>EN CAS D' ANNULATION PENDANT LE STAGE et si l' un de ces événements survient :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maladie grave, accident grave ou encore décès atteignant le stagiaire ou un membre de sa famille</li> <li>Entorse, déchirure musculaire, affection empêchant la pratique du golf ou du tennis</li> <li>Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence.</li> </ul> <p><b>L'ASSURANCE REMBOURSE :</b> Le montant du stage non effectué Prorata Temporis</p>	<p align="center"><b>Prorata temporis avec un maximum de 350 € par pers. Et 3.500 € par événement</b></p>

**EN CAS DE SINISTRE, TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER A L'ADRESSE SUIVANTE :**

(Facture du stage revêtue par le club de la mention « acquittée », Certificat médical, Accusé de réception du sinistre de votre assureur pour les sinistres à votre domicile...)

**ACCESS ASSURANCES**  
 11, rue du Professeur Delmas Marsalet  
 33200 Bordeaux (France)  
 Tel : 05.34.54.67.45  
 Mail : odestriau@access-assurances.fr